



## Revue d'histoire du XIXe siècle

Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle

29 | 2004  
Varia

---

Rémi Dalisson, *Les Trois couleurs, Marianne et l'Empereur. Fêtes libérales et politiques symboliques en France. 1815-1870*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2004, 312 p.

Emmanuel Fureix

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rh19/717>

DOI : 10.4000/rh19.717

ISSN : 1777-5329

### Éditeur

La Société de 1848

### Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2004

Pagination : 197-202

ISSN : 1265-1354

### Référence électronique

Emmanuel Fureix, « Rémi Dalisson, *Les Trois couleurs, Marianne et l'Empereur. Fêtes libérales et politiques symboliques en France. 1815-1870*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2004, 312 p. », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 29 | 2004, mis en ligne le 23 juin 2005, consulté le 21 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rh19/717> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rh19.717>

---

Ce document a été généré automatiquement le 21 décembre 2020.

Tous droits réservés

---

Rémi Dalisson, *Les Trois couleurs, Marianne et l'Empereur. Fêtes libérales et politiques symboliques en France. 1815-1870*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2004, 312 p.

Emmanuel Fureix

---

- 1 Sous ce titre composite, c'est une histoire des fêtes et des symboles politiques que propose Rémi Dalisson, entre Restauration et Second Empire. Beau sujet que celui-ci, comblant indéniablement un vide historiographique, entre la lumineuse *Fête révolutionnaire* de Mona Ozouf et l'importante *Fête républicaine* d'Olivier Ihl. Cette recherche s'inscrit tout aussi explicitement dans le sillage des travaux de Maurice Agulhon, et d'une histoire des politiques symboliques à laquelle invitait il y a peu Pascal Ory dans un article programmatique <sup>1</sup>.
- 2 Une thèse générale la sous-tend : l'histoire des fêtes publiques au XIX<sup>e</sup> siècle conduirait à l'avènement, lentement rythmé, de la « fête libérale ». Derrière ce terme obsessionnel, mais jamais vraiment défini, il faut entendre une fête où les individus peuvent exprimer une parole politique, s'identifier à des symboles reconnus et appréciés, épanouir leurs corps, jouir d'un décor « gadgétisé » (p. 264). L'auteur se plaît à jouer sur la polysémie du terme « libéral », entre liberté politique, sécularisation (libéralisme religieux ?), hédonisme individuel, et capitalisme marchand (libéralisme économique). Il croit ainsi voir sous le Second Empire « les fêtes libérales réalisées » parce qu'elles sont alors « plus en phase avec une société s'ouvrant au progrès et au capitalisme » (p. 214), plus lumineuses, plus sportives, plus musicales, plus associatives, plus ouvertes aux enfants des écoles, plus « tolérantes et multiples » (p. 282) alors que s'y déploie une contestation tous azimuts — républicaine, libérale justement (cette fois au sens d'orléaniste), et légitimiste. À force d'être ainsi dilué, le concept de libéralisme ne perd-il pas de son intérêt heuristique ? Dans sa courte préface, Maurice Agulhon

préfère parler de fête moderne, « où coexistent du pouvoir, de la religion, du folklore et de l'esprit local » (p. 6). Plus généralement, le propos, téléologique, qui domine l'ouvrage prêtera à discussion. Rémi Dalisson annonce la couleur dès l'introduction : on serait tout simplement passé, entre 1815 et 1870, « de la nostalgie absolutiste [sic] au triomphe électoral, sinon sociologique, des idées avancées et tolérantes » ; on chemine ainsi de « l'échec du projet culturel de la Restauration » à une « tentative de synthèse » sous la Monarchie de Juillet, puis, sous le Second Empire à « des fêtes libérales qui annoncèrent la République du 14 juillet 1880 », avènement tant attendu et enfin réalisé de la « démocratie »... Belle linéarité ! On regrette que les interprétations relatives à la fête soient trop souvent calquées sur ce schéma un brin positiviste... Il n'est pas évident, tout d'abord, qu'un processus uniforme puisse être dégagé. À titre d'exemple, le refuge que trouve l'opposition dans les fêtes de souveraineté, est une constante sur l'ensemble de la période, faute d'espaces légaux de prise de parole collective, et nullement l'indice d'une « libéralisation » de la fête sous le Second Empire (p. 273 et suiv.). Par ailleurs, les fêtes publiques ne sont nullement des traductions transparentes des institutions en place, et ces tensions, précisément, en font tout l'intérêt : aussi n'est-il pas utile de « plaquer » l'histoire des régimes sur l'histoire des fêtes.

- 3 Malgré ces réserves — qui elles-mêmes peuvent susciter débat —, on trouvera dans cet ouvrage quantité d'informations passionnantes, des descriptions heureuses et alertes, une volonté bienvenue d'allier culture et politique, à propos d'un siècle où les appartenances politiques se disaient autant par des sentiments, des symboles et des gestes que par des idéologies nettement dessinées<sup>2</sup>. Commençons ce parcours avec la Restauration. On est heureux d'y voir décrites des scènes d'iconoclasme trop rarement signalées<sup>3</sup>, qui ponctuent la deuxième Restauration : autodafés expiatoires de drapeaux tricolores et d'insignes napoléoniens, aigles, cachets, bustes... Ces rituels complètent la série de services funèbres de déploration et d'expiation qui, assurément, donnent un ton singulier à la Restauration : anniversaires du régicide (chaque 21 janvier, célébrés sur l'ensemble du territoire) et de la mort de Marie-Antoinette (chaque 16 octobre, beaucoup moins célébré), translation des corps des tantes de Louis XVIII (en 1817), morts du duc de Berry (13 février 1820) et de Louis XVIII (16 septembre 1824) et leurs anniversaires<sup>4</sup>. La tutelle religieuse, la figure tutélaire d'Henri IV, ordonnent ces fêtes funèbres. Encore des tensions entre autorités religieuses et civiles sont-elles ici et là repérables, ainsi que l'a montré Sheryl Kroen à propos des missions<sup>5</sup>. Mais la Restauration eut aussi un versant plus lumineux, que ne néglige pas l'auteur : fêtes de la Saint-Louis (25 août) puis de la Saint Charles (4 novembre), inaugurations de bustes du souverain, essentielles à l'échelle de la commune, visites des rois et des princes dans les provinces, entrées royales (1814, 1815, 1825 à Paris), mariage du duc de Berry (1816) et baptême de « l'enfant du miracle » (1821), sacre de Charles X (1825), victoire en Espagne (1823) et éphémère célébration de la prise d'Alger (juillet 1830). Dans ces fêtes, le rôle des gardes nationaux et des militaires, craints pour leur nostalgie napoléonienne, n'est pas absent mais un peu en retrait, tandis que les maires sont utilisés comme des hérauts de la monarchie, dont les discours forment le versant profane des sermons de paroisse. Les chansons, hymnes, éloges « du dimanche », les distributions de vivres, les jeux et danses traditionnelles, et, pour les plus grandes villes, les illuminations et les défilés militaires, servaient d'utile contrepoint à des messes qui n'étaient pas au goût de tous. Parfois, le sens même de la fête monarchique fut infléchi par les autorités locales : en déplaçant la fête de la Saint Louis le jour de la fête patronale du village, nombre de maires, avec l'accord du préfet, ont contribué à

dépolitiser la fête, tout en la rendant plus populaire ou plus acceptable. Par ailleurs, la réception de ces fêtes est, comme toujours, difficile à appréhender. Les statistiques de gestes séditieux sont caractérisées par une baisse constante au long de la Restauration, mais ne montrent nullement une adhésion croissante, puisque l'assistance aux fêtes diminue dans le même temps. Ce simple aperçu montre ainsi toute la complexité des pratiques festives des derniers Bourbons. On ne peut donc que regretter que les conclusions partielles et générales gommant ce raffinement : « Les fêtes de la Restauration furent bien une tentative illusoire de recréer un passé symbolique et absolutiste », peut-on lire page 61...

- 4 Avec la Monarchie de Juillet naîtrait une « matrice libérale » riche d'avenir : retour des Trois couleurs, abandon de la fleur de lys, célébration annuelle des morts des Trois Glorieuses, fête ponctuelle de la Charte, fête patriotique du retour des Cendres de Napoléon en 1840... Des « fêtes progressistes » (p. 81) honorent aussi le chemin de fer, tandis que la garde nationale est à son apogée, mise en scène comme jamais au cours des fêtes publiques, incarnant en quelque sorte la « revanche sur 1815 » (Louis Girard, cité p. 94). Ce retour en grâce de l'héritage de 1789 ne plaît guère au clergé, qui résiste tant bien que mal, refusant soit de sonner les cloches lors des fêtes nationales de Juillet, soit de chanter le *Domine Salvum Fac Ludovicum Philippum*, soit de célébrer une messe pour les morts de 1830. Mais la Monarchie de Juillet est hybride, et maintient aussi les fêtes dynastiques traditionnelles : la fête du roi le jour de la Saint Philippe, le 1<sup>er</sup> mai, le mariage et la mort du duc d'Orléans (1837 et 1842), la naissance et le baptême du comte de Paris (1838 et 1841). Surtout, une nette inflexion, qu'avait soulignée en son temps Alain Corbin <sup>6</sup>, mais que néglige Rémi Dalisson, est à souligner autour de l'attentat de Fieschi en 1835. L'ambiguïté n'est pas seulement un caractère louis-philippard, c'est le produit d'une conjoncture historique plus que tendue (1830-1835), qui amène à une véritable redéfinition du régime à partir de ses fêtes, une fois le roi providentiellement sauvé du feu de la machine infernale de Fieschi (28 juillet 1835). Le roi ne se donne plus à voir en public, les revues de la garde nationale tendent progressivement à disparaître (thèse de Mathilde Larrère <sup>7</sup>), la sacralité du monarque est simultanément réinvestie, les portraits du roi montrent de plus en plus les *regalia* (travaux de Michael Marrinan <sup>8</sup>). Rémi Dalisson préfère souligner les métamorphoses de la « fête en sueur et en chanson », signe d'un « libéralisme corporel » (p. 107), et il décrit de nouvelles « activités physiques et protosportives » (p. 108), telles que les courses de sacs et de chevaux, les exercices de tir au fusil ou au canon, ou la polka. On pourra ne pas être pleinement convaincu... Plus significative sans doute est l'extraordinaire richesse de la parole contestataire libérée à la faveur de ces fêtes publiques. Les cris séditieux sont assez fréquents, mais tout un répertoire s'y ajoute : placards, chansons révolutionnaires et « danses indécentes » (Carmagnole...), toasts subversifs lors des banquets de Juillet, calicots voire drapeaux rouges déployés sur les façades (Le Havre, Grenoble, p. 132), et, à Lyon, « des pièces de drap criblées de balles à la fenêtre des immeubles lors du passage des autorités pour l'anniversaire des journées d'avril en 1835 et 1836 ». Le langage populaire de la contestation est décidément passionnant, et l'on ne résiste pas au plaisir de reproduire ici cette délicieuse chanson placardée en 1839 à Fontainebleau le jour de la Saint Philippe : « Un coq grattant dans un fumier/ Y trouva Louis-Philippe Premier/ Celui-ci, par reconnaissance/ En fit les armes de la France » (p. 116) !
- 5 L'année 1848 constituait un laboratoire foisonnant pour le déploiement contradictoire des fêtes et des symboles, bien connu dans ses grandes lignes <sup>9</sup>. Le choix controversé du

drapeau tricolore et l'intervention décisive de Lamartine le 25 février 1848 sont restés célèbres, de même que les funérailles des victimes de février (avec, à Paris, le défilé d'une allégorie peu réussie de la République, signalée par Maurice Agulhon<sup>10</sup>) et les plantations d'arbres de la liberté (pratiquées par les trois quarts des communes dans le sud du pays), réminiscences révolutionnaires qui ponctuent ce fameux « printemps de la fraternité ». Rémi Dalisson ajoute utilement une autre pièce à ce dossier : il oppose nettement la fête de la Fraternité, le 20 avril, encore consensuelle et syncrétique (présence du clergé), à la fête de la Concorde, le 21 mai, qui voit se déchirer le voile d'unanimité, lorsque défile une statue de la République ornée d'un inquiétant bonnet phrygien, en l'absence du clergé. La fête funèbre consacrée aux morts de juin 1848 achève de mettre en scène la rupture entre deux conceptions de la République. La fête de la promulgation de la Constitution, en novembre 1848, prévoit quant à elle la lecture à haute voix de la Constitution et le chant du *Te Deum*, pour marquer l'alliance retrouvée, cette fois dans l'ordre, de l'Église et de la République. Cérémonie morose et au didactisme désuet, pour clore l'année de toutes les illusions...

- 6 La fin de la République confirme cette redéfinition de la fête républicaine : les commémorations de Février, et celles de Mai (fêtes de la proclamation de la République par l'assemblée nationale) se veulent des fêtes de l'ordre, où la référence républicaine s'estompe tandis que grandit le rôle de l'Église au gré des *Te Deum*... Les instituteurs, de plus en plus suspectés, restent cependant au premier plan, de même que les sociétés orphéoniques. Les incidents politiques, au fil des ans, s'accroissent significativement, la fête demeurant un lieu de prise de parole lorsque celle-ci est ailleurs bâillonnée. Le maximum est atteint lors de la fête du plébiscite consécutive au coup d'État du 2 décembre, en janvier 1852.
- 7 Le Second Empire forme le dernier moment de ce mouvement fort peu linéaire vers la « fête libérale ». Ce régime renoue, dans un premier temps, avec le vandalisme « contre-révolutionnaire » de la Restauration. Dès avant la proclamation de l'Empire, les arbres de la liberté plantés quelques années plus tôt dans l'enthousiasme fraternel sont arrachés sans ménagement, tandis que l'inscription « Liberté Égalité Fraternité » est effacée des mairies. Simultanément, les drapeaux tricolores sont ornés d'aigles impériales et les fêtes républicaines abolies, au profit de la seule fête du 15 août, fête de la Saint Napoléon célébrée sous le Premier Empire à partir de 1806 (décret du 16 février 1852). Le rétablissement de l'Empire est préparé par une série de voyages présidentiels à la mise en scène soigneusement réglée. Concernant la fête nationale du 15 août, l'auteur confirme ce qu'avait écrit à son propos Rosemonde Sanson<sup>11</sup>, mais n'utilise pas les travaux plus récents de Sudhir Hazareesingh<sup>12</sup>. Ce dernier a bien montré l'engouement provoqué par la présence éclatante des vieux médaillés de Sainte-Hélène (après sa création en 1857), qui fait de cette fête hybride (c'est aussi l'Assomption) une fête nationale véritablement populaire. Les fêtes militaires (Sébastopol en 1856, Solferino et Magenta en 1859) et les fêtes dynastiques (mariage en 1853, naissance du Prince impérial en 1856) reposent sur des mises en scène sans doute plus classiques. L'innovation, en matière de politique festive, s'appuie sur une présence plus insistante de la société civile : jeunesse des écoles, sapeurs-pompiers, associations sportives (gymniques, vélocipédiques, sociétés de tir), et musicales. Enfin, une véritable offre de spectacles standardisée — luminaires, feux d'artifice, drapeaux... — prend naissance à la fin du Second Empire.

- 8 On quitte ce livre avec le sentiment heureux qu'un manque a été enfin comblé, mais aussi avec la vraie déception que laisse l'inévitable comparaison avec les ouvrages magistraux de Mona Ozouf ou d'Olivier Ihl. Les sciences sociales, en particulier l'anthropologie, ne sont pratiquement pas utilisées. On regrette que l'échelle locale n'ait pas été davantage sollicitée. La méthode aurait pu être explicitée : on ignore tout de la constitution du corpus, de la fabrication des statistiques, du choix des départements-tests. Les scories, certes inévitables, sont assez nombreuses : erreurs de date (à titre d'exemple l'anniversaire de la mort du duc de Berry le 14 février et non le 24 mars, p. 23, ou le rétablissement de la statue de Napoléon sur la colonne Vendôme en 1833 et non 1832, p. 71), quelques fautes d'orthographe — on peut lire Casimir *Perrier* (p. 88) et Paul-Louis *Courrier* (p. 24) —, et de simples coquilles. La bibliographie utilisée est curieusement lacunaire, notamment dans le champ anglo-saxon — contentons-nous ici de remarquer l'absence de l'ouvrage de Matthew Truesdell sur les fêtes du Second Empire<sup>13</sup>.

---

## NOTES

- 1.. Pascal ORY, « L'histoire des politiques symboliques modernes : un questionnement », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 47-3, juillet-septembre 2000, pp. 525-536.
- 2.. Voir, notamment le récent article d'Alain CORBIN, « L'homme de gauche au XIX<sup>e</sup> siècle », dans Jean-Jacques BECKER et Gilles CANDAR [dir.], *Histoire des gauches en France*, tome 1, *L'héritage du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions La Découverte, 2004, pp. 545-554.
- 3.. C'est un des acquis des recherches de l'historienne américaine Sheryl KROEN, notamment dans *Politics and Theater. The Crisis of Legitimacy in Restoration France, 1815-1830*, Berkeley, University of California Press, 2000, 394 p.
- 4.. Nous nous permettons de signaler à ce propos notre thèse, *Mort et politique à Paris sous les monarchies censitaires : mises en scène, cultes, affrontements, 1814-1835*, sous la direction d'Alain Corbin, Université Paris I-Panthéon-Sorbonne, 2003.
- 5.. Sheryl KROEN, ouv. cité.
- 6.. Alain CORBIN, « L'impossible présence du roi », dans *Les usages politiques des fêtes aux XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994, pp. 77-116.
- 7.. Mathilde LARRÈRE, *La garde nationale de Paris sous la monarchie de Juillet : le pouvoir au bout du fusil ?*, thèse de doctorat sous la direction d'Alain Corbin, Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne, 2000.
- 8.. Michael MARRINAN, *Painting politics for Louis-Philippe : art and ideology in Orleanist France, 1830-1848*, New Haven, Yale University Press, 1988, 310 p.
- 9.. Maurice AGULHON, « Fêtes spontanées et fêtes organisées à Paris en 1848 », dans Jean EHRARD et Paul VIALLANEIX [dir.], *La fête révolutionnaire*, Paris, Librairie Clavreuil, 1976, pp. 243-262.
- 10.. Maurice AGULHON, *Marianne au combat. L'imagerie et la symbolique républicaines de 1789 à 1880*, Paris, Éditions Flammarion, 1979, p. 92.

- 11.. Rosemonde SANSON, « Le 15 août : fête nationale du Second Empire », dans Alain CORBIN [dir.], *ouv. cit.*, pp. 117-136.
- 12.. Notamment son article « La légende napoléonienne sous le Second Empire : les médaillés de Sainte-Hélène et la fête du 15 août », dans *Revue historique*, juillet 2003, pp. 543-566.
- 13.. Matthew TRUESDELL, *Spectacular Politics. Louis-Napoleon Bonaparte and the Fête impériale, 1849-1870*, New York, Oxford University Press, 1997, 238 p.